Communiqué

Pour diffusion immédiate

Partenariat entre le gouvernement du Nunavut et l'Université de la Saskatchewan pour l'offre d'un programme menant à un grade en droit

IQALUIT (Nunavut), le 22 aout 2016 – Le Collège de l'Arctique du Nunavut (CAN), par l'entremise du gouvernement du Nunavut, a confié la création et la prestation d'un nouveau programme menant à un grade en droit à l'Université de la Saskatchewan.

Ce nouveau programme, qui répond à la priorité en matière d'éducation de *Sivumut Abluqta*, soit offrir des programmes pertinents répondant aux besoins des Nunavummiuts, a pour but d'augmenter le nombre d'avocats en exercice au Nunavut. L'ajout de ce nouveau programme portera à trois le nombre de programmes du CAN menant à un grade offerts en partenariat avec des universités, permettant ainsi aux étudiants de rester sur le territoire pour étudier.

« Le gouvernement du Nunavut a fait de l'éducation sa priorité pour le mandat actuel, indique le ministre de l'Éducation et ministre responsable du Collège de l'Arctique du Nunavut, Paul Quassa. La prestation d'un programme universitaire en droit en partenariat avec l'Université de la Saskatchewan est le meilleur moyen d'offrir aux Nunavummiuts l'occasion d'apprendre le droit et d'exercer en tant qu'avocat. »

« Nous sommes heureux du partenariat conclu avec l'Université de la Saskatchewan pour offrir un programme menant à un grade en droit, conçu au Nunavut pour les Nunavummiuts », souligne Keith Peterson, ministre de la Justice.

« Veiller à ce que les étudiants et étudiantes inuits aient la possibilité d'étudier en droit au Nunavut n'est que le prolongement naturel de notre engagement envers les initiatives autochtones et les appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada. Je suis ravi que le College of Law de l'Université de la Saskatchewan ait été choisi pour s'associer au Collège de l'Arctique du Nunavut afin

d’offrir cet important programme », souligne le recteur de l’Université de la Saskatchewan, Peter Stoicheff.

Le College of Law de l’université a les qualifications requises pour collaborer à la création, à l’élaboration et à la prestation d’un programme menant à un grade en droit pour le CAN, principalement en raison de l’investissement de l’université dans l’avancement et l’éducation des Autochtones et des mesures qu’elle prend en ce sens.

Les cours devraient commencer en septembre 2017 à Iqaluit. Au total, 25 places seront disponibles pour les étudiants de tout le territoire. Le programme sera offert sur une période de quatre ans.

###

Renseignements aux médias
Eric Corneau
Doyen, campus Nunatta
Collège de l’Arctique du Nunavut
867 979-7216
Eric.corneau@arcticcollege.ca